



Saint-Urbain Sainte-Marie des Vallées

Bulletin exceptionnel n°9 du dimanche 17 mai 2020

6^e dimanche de Pâques

LA CONFIRMATION OU LA VIE DE L'ESPRIT SAINT EN NOUS

Au cours de la Vigile de Pentecôte, entre leur Baptême et leur première Communion, nos baptisés adultes recevront le sacrement de Confirmation. Certains s'étonnent parfois de cet ordre car beaucoup n'ont reçu la Confirmation que des années après leur première Communion. Une pratique différente depuis plus d'un siècle nous fait oublier que c'est pourtant l'ordre logique des sacrements de l'Initiation Chrétienne : le Baptême nous fait naître à la vie nouvelle d'enfants de Dieu, lors de la Confirmation le Seigneur nous communique son Esprit Saint et Celui-ci nous conduit à la pleine communion avec Jésus dans l'Eucharistie.

Pour comprendre cette dynamique de l'Initiation Chrétienne, il nous faut regarder ce qu'est le sacrement de Confirmation. C'est un sacrement, donc un don gratuit de Dieu. J'enfonce peut-être une porte ouverte, mais le terme de « confirmation » conduit parfois à galvauder ce sacrement en engagement personnel : « je confirme mon baptême » entendons-nous quelquefois. Non ! C'est Dieu qui confirme. Je n'ai pas le pouvoir de changer le nom de ce sacrement pour tout le monde francophone mais j'aimerais tant rappeler l'onction du Saint-Chrême et parler de « sacrement de la Chrismation », comme les hispanophones, pour éviter la confusion quant au verbe « confirmer ».

La Confirmation est un don. Elle est même précisément le sacrement du don : l'Esprit Saint nous est donné pour que nous puissions bien mener notre vie chrétienne. C'est notre Pentecôte personnelle et elle rend possible la vie de l'Évangile dans toutes ses exigences. L'Esprit Saint nous assiste dans notre prière pour que nous puissions « crier vers le Père en L'appelant "Abba - Père" » (Rm 8, 15). L'Esprit Saint déploie en nous ses fruits : « amour, joie, paix, patience, bonté, bienveillance, fidélité, douceur et maîtrise de soi » (Ga 5, 22-23). L'Esprit Saint, qui rend témoignage au Fils (Cf. 1 Jn 5, 6), nous permet de reconnaître la présence de Jésus dans l'Eucharistie et fait de nous ses témoins. Vous l'aurez noté : l'Esprit Saint nous permet de bien vivre les cinq axes essentiels de la vie chrétienne : adoration, fraternité, formation, service et évangélisation.

Nous comprenons que nous avons besoin de l'Esprit Saint pour notre vie chrétienne, et donc du sacrement de Confirmation. Notre vie chrétienne ne peut se déployer sans l'Esprit Saint ! De nombreux membres de notre communauté n'ont pas encore accueilli ce cadeau que Dieu veut leur faire. Que ceux qui n'ont pas reçu ce sacrement - adultes, jeunes et enfants - n'hésitent pas à le demander : la paroisse les accompagnera dans leur préparation.

N'oublions pas que la Confirmation est avant tout le don de l'Esprit Saint dont nous avons besoin pour notre vie, et non une médaille de fin de parcours, donnée aux plus méritants. Il faut s'y préparer, évidemment, et s'efforcer de vivre selon les exigences de son Baptême. Si nous sommes prêts à recevoir le don que Dieu fait de Lui-même dans l'Eucharistie, nous sommes prêts à recevoir le don que Dieu fait de Lui-même dans la Confirmation. Demander à recevoir le sacrement de Confirmation, c'est choisir de se laisser « conduire par l'Esprit Saint » (Ga 5, 25).

Abbé Dedieu, votre Curé

LE CARNET DE LA SEMAINE

Obsèques :

Antoinette ROUCAYROL, Yvonne OLIVES, Augustin BELJOUDI, Yvette LACHAL

Communion

Après la Messe de 11 heures diffusée sur la chaîne YouTube et jusqu'à 12h45, il est possible de vous diriger vers une des trois églises (Saint-Urbain, Sainte-Marie des Vallées ou Saint-André – Sainte-Hélène) afin de recevoir la Communion. Nous vous demandons de rester éloignés les uns des autres à l'extérieur de l'église et de vous préparer dans un climat de prière, une personne vous fera signe d'avancer et du gel hydroalcoolique sera à disposition. Pour communier, restez à un mètre de la personne qui vous précède, tendez bien les mains vers le prêtre et ressortez par une autre porte. Nous vous invitons à prolonger votre prière après la communion une fois ressortis de l'église.

Un panier sera à disposition pour ceux veulent déposer leur offrande pour la quête

Adoration

Un temps où chacun est invité à venir présenter au Seigneur ses joies, ses difficultés... ou simplement Lui dire « je T'aime ».

Du 11 au 31 mai, le Saint-Sacrement sera exposé à Saint-Urbain de 8 heures à 20 heures.

Vous pouvez vous inscrire via le lien suivant : [adoration Saint-Urbain](#)

Contact : Béatrice Nepveu, 06 73 29 56 99 - adoration@stusmv.fr



Confessions

Le Christ nous a donné la confession (ou sacrement de réconciliation) par lequel nous sommes libérés du péché et fortifiés. C'est une des plus grandes grâces de notre vie de pouvoir toujours repartir à nouveau. Celui qui se confesse ouvre une nouvelle page de sa vie.

Depuis le 11 mai, nous pouvons recevoir le sacrement de réconciliation à Saint-Urbain suivant les créneaux ci-dessous :

Confessions	8h-9h	17h-18h30	18h30-20h
Lundi 18	Abbé Dedieu	Père Pincé	Père Alfredo
Mardi 19	Abbé Dedieu	Père Alfredo	Abbé Martin
Mercredi 20	Père Pincé	Abbé Dedieu	Abbé Martin
Jeudi de l'Ascension	x	Père Alfredo	x
Vendredi 22	Abbé Martin	Père Alfredo	Père Pincé
	8h-9h30	9h30-11h	11h-12h30
Samedi 23	Abbé Dedieu	Père Pincé	Abbé Martin

POUR MÉMOIRE

Le confinement a diminué de beaucoup les revenus de la paroisse mais nos factures et traitements restent à honorer. Notre paroisse a des moyens limités mais nous savons qu'elle peut compter sur votre soutien fidèle et vous en remercie.

* La quête :

1. l'application La Quête contact@appli-laquete.fr - www.appli-laquete.fr (N'hésitez pas à persévérer en cas d'échec de la connexion, l'application peut parfois être trop sollicitée au même moment.)

2. le dispositif temporaire mis en place par la Conférence des Évêques de France www.quete.catholique.fr

3. un don par chèque (à l'ordre de paroisse Saint-Urbain), en espèces ou par virement :
IBAN FR7630003042820005001228753 BIC SOGEFRPP

*** Le denier :**

1. Par chèque : En retournant le bulletin de don avec votre chèque à l'ordre de Saint-Urbain ou Sainte-Marie des Vallées

2. Par prélèvement automatique : En retournant le bulletin de don par prélèvement

3. Par Internet : Don sécurisé sur le site du diocèse

<https://denier.diocese92.fr/donner/~mon-don>

*** Le legs :**

Le service Legs du diocèse a mis en place une permanence téléphonique 7j/7 pour répondre à toutes les questions liées aux dispositions de dernières volontés (testaments, legs, donations...).

Vous pouvez contacter la responsable Isabelle Ousset : 06 70 82 54 64 ou i.ousset@diocese92.fr

Mois de mai : mois de Marie

« Le mois de mai est traditionnellement consacré à Marie. Nous connaissons bien la Sainte Vierge, sa vie, son œuvre... Mais n'avons-nous pas encore à découvrir le rapport qu'elle entretient à l'Église ? La Vierge Marie est un membre et une figure de l'Église ; voici un mystère à éclaircir... ce que nous pourrons faire autour d'un certain nombre d'œuvres d'art. » Père Alexandre Pincé

Pour écouter ou réécouter la conférence « Marie et l'Église » donnée par le père Pincé en mai 2019, nous vous invitons **à vous inscrire en laissant votre adresse mail ici**

Un lien vous sera adressé prochainement pour charger celle-ci.



Retrouvez d'autres propositions pour vivre le mois de Marie sur le site stusmv.diocese92.fr notamment :

la lettre du pape adressée à tous les fidèles en ce mois de Marie

L'acte de consécration mariale prononcé dimanche 3 mai

L'acte de communion spirituelle pour le mois de mai

38^e pèlerinage de Pentecôte

Les 30, 31 mai et 1^{er} juin 2020 sur le thème « Saints anges, protégez-nous dans les combats ».

Un chapitre Anges Gardiens est créé cette année à Saint-Urbain : Messe, chapelet, temps de prière, possibilité de se confesser.

Pour toute information, vous pouvez contacter Laure Bottineau au 06 62 00 72 49 ou laure.bottineau@gmail.com

Communication

À partir du 11 mai et afin de maintenir notre lien communautaire, plusieurs moyens de communication restent à votre disposition :

La page Facebook de la paroisse www.facebook.com/stusmv

La chaîne YouTube youtube.stusmv.fr pour suivre en direct ou en différé :

- o les Laudes à 8h30 (à 9 heures le dimanche)
- o les Messes du lundi au samedi à 9 heures
- o le chapelet à 14 heures (14h30 le dimanche)
- o la Messe dominicale sous la forme extraordinaire à 9h30
- o la Messe dominicale à 11 heures

Vous pouvez encore demander à ce que des Messes soient célébrées à telle ou telle intention. Il vous suffit de préciser la date et l'intention par mail à paroisse@stusmv.fr (quand il s'agit d'une intention pour une personne, merci de préciser si elle est vivante ou décédée). L'Église de France propose une offrande de Messe de 18 € : vous pouvez régler votre offrande en déposant votre chèque à l'ordre de « paroisse Saint-Urbain » dans le tronc de l'église ou par virement : IBAN FR7630003042820005001228753 - BIC SOGEFRPP

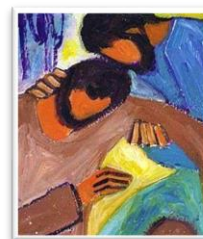
Solidarité

Plusieurs initiatives de solidarité envers les personnes seules ont vu le jour sur la paroisse pendant le confinement :

* Covid 19 - Visitation mobilisé

Dans cette période de crise sanitaire, vous vous sentez seul(e), isolé(e) ou perdu(e) et vous avez besoin d'en parler ? Un de vos proches est malade, à l'hôpital ou en fin de vie et les circonstances rendent la situation particulièrement difficile à vivre ? L'un de vos voisins est dans cette situation et vous souhaitez nous le signaler ?

Appelez-nous ! À La Garenne-Colombes et à Colombes, nos bénévoles, psychologues, soignants sont à votre écoute au 06 86 55 55 51.



* Plateforme téléphonique de la Mairie

Dédiée au COVID-19, en partenariat avec la Croix-Rouge : 01 72 42 40 19 (appel non surtaxé), 7 jours sur 7, 24h sur 24 ou écrire à covid19@lagarennecolombes.fr

* Pastorale de la santé – diocèse de Nanterre

Aumôniers d'hôpitaux, prêtres, diacres et écoutants volontaires sont à votre disposition pour vous écouter de 9h à 18h 7j/7 au 0850 382 280.

Diocèse de Nanterre

Retrouvez sur le site du diocèse de Nanterre la « Prière du diocèse pendant le temps de confinement » ainsi que de nouvelles propositions notamment la **Veillée pour les vocations le mardi 19 mai** à 20 heures sur la chaîne YouTube du diocèse <http://diocese92.fr>

Les permanences d'accueil de Saint-Urbain et Sainte-Marie des Vallées sont joignables par téléphone :

Saint-Urbain : 01 42 42 87 71

Sainte-Marie des Vallées : 01 42 42 24 96

Ou par mail : paroisse@stusmv.fr

L'accueil physique dans nos paroisses reprendra dès que possible dans le respect des mesures qui s'imposent.

N'hésitez pas à vous abonner à la chaîne YouTube de la paroisse [youtube.stusmv.fr](https://www.youtube.com/stusmv)
pour maintenir notre lien communautaire.